

ALLOCUTION PRONONCEE PAR
M. JACQUES BILLANT, PREFET DE L'ARIEGE,
A L'OCCASION DE LA REMISE DES PRIX DU CONCOURS DE
LA RESISTANCE

MERCREDI 2 JUIN 2010

C'est toujours avec une émotion particulière que nous remettons les prix du concours de la résistance et de la déportation, qui récompensent cette année les meilleures compositions sur le thème difficile de «l'Appel du 18 juin 1940 du général De Gaulle et son impact jusqu' en 1945 ».

Je veux tout d'abord remercier et saluer tous les participants au concours, les enseignants pour leur contribution pédagogique, et féliciter bien sûr les lauréats.

Je souhaite également attribuer une mention spéciale aux organisateurs de ce concours qui, depuis près de 50 ans maintenant œuvrent avec dynamisme et persévérance pour encourager ce travail de mémoire si nécessaire et permettre par là même à nos jeunes, en méditant sur l'histoire de la résistance, de se préparer à leur métier d'homme et à leur fonction de citoyen.

Je voudrais saluer Monsieur TRASTET, figure de proue de cette manifestation dans le département.

Je suis à ce propos particulièrement touché par la présence de ceux que l'on nomme communément « les résistants », et qui nous font l'honneur d'être parmi nous. Nous mesurons le privilège de pouvoir vous avoir à nos côtés aujourd'hui, soyez en chaleureusement remerciés.

En mars dernier, vous étiez près de 180 lycéens et collégiens du département à méditer et à écrire sur un conflit qui vous paraît lointain, et certainement le plus tragique de notre histoire contemporaine. Et pour reprendre les mots d'Elie Wiesel, « parce que le bourreau tue toujours deux fois, la deuxième par le silence », vous avez voulu, à votre manière, par l'écriture et le poids sans concurrence des mots, ^{travaux} retrouver à votre manière le souvenir de ces événements marquants pour tenter de mieux les comprendre.

A vous, les lauréats ici présents, je dis toute mon admiration pour le travail remarquable et les efforts de recherche que vous avez fournis pour mettre en lumière, les héros anonymes ou célèbres de la résistance. Votre contribution à la transmission des témoignages de cette période sombre ne résonne pas seulement comme un bel hommage aux résistants et aux déportés, particulièrement à ceux, ici

présents, mais il constitue aussi un acte citoyen symbole de votre attachement à nos valeurs républicaines.

Face à la résurgence des opinions extrémistes, face à l'action de certains de nier l'histoire ou de la réécrire, le rappel de la vérité et des souffrances de nos aïeux s'impose, le devoir de mémoire en devient salutaire.

Bien sûr, il y aura toujours les livres d'histoire...les reportages... les archives ... les conférences pour nous rappeler la fragilité de nos libertés et la démesure dont l'homme est capable.

Mais au fond, n'y a-t-il pas témoignage plus puissant que celui de jeunes s'appropriant l'histoire pour en faire eux même l'écho ?

C'est ce qui explique sans doute la longévité de ce concours, car son succès ne tient certainement pas à la facilité des épreuves, qui cette année encore ont été des plus exigeantes.

Le thème arrêté était pour cette édition 2010 : « l'appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle et son impact jusqu'en 1945 ».

α L'Appel du 18 juin 1940 est le premier discours prononcé par le Général de Gaulle à la radio de Londres, sur les ondes de la BBC; ce discours, très peu entendu sur le moment mais publié dans la presse française le lendemain et diffusé par des radios étrangères, est le texte fondateur de la Résistance française et en demeure le symbole.

α La date du 18 juin 1940 a marqué incontestablement l'histoire de notre Nation.

Associé à un homme au parcours hors du commun, associé à un moment clé d'un conflit au cours duquel notre République vacille, l'appel du 18 juin est aujourd'hui reconnu comme un document patrimonial de l'histoire du pays.

Dans ce que contient l'appel, il y a non seulement la genèse mais aussi tout le devenir de la France libre. Il nous rappelle que la liberté dont nous bénéficions aujourd'hui est le résultat de la réponse à cet appel et du combat de nos aînés pour refuser l'invasion, l'occupation, l'instauration d'un régime raciste et criminel.

Ceux qui, après le 18 juin 1940, se sont tournés vers le Général de Gaulle ont choisi de se battre avec honneur et héroïsme pour redonner à la Patrie sa splendeur, sa gloire et son renom, car lorsqu'il s'adresse aux soldats français, le Général de Gaulle termine son message d'espoir par cet appel à la résistance, dont « la flamme ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas ».

La France va célébrer le 70^e anniversaire de cet appel le 18 juin prochain.

Rappelons nous que déjà, le 18 juin 2005, il a été inscrit sur le registre de la mémoire du monde de l'UNESCO.

Le 10 mars 2006, a été instituée, par décret, une journée nationale « commémorative de l'appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi » ; cette journée rend hommage à « l'ensemble des résistants français, c'est à dire à tous ceux qui ont refusé la défaite et continué à se battre, que cela soit dans les Forces françaises libres, à la tête d'un journal clandestin, sur les bancs de l'Assemblée consultative provisoire d'Alger ou dans un maquis ».

Le 18 juin 1940 fait bien partie de notre patrimoine national.

Il est dans tous les manuels d'histoire, le repère de l'honneur, du courage, de l'espérance.

Il est désormais inscrit dans les mémoires françaises comme une des plus grandes dates de notre histoire.

Instauré dans le but d'associer les jeunes à la commémoration de la libération, ce concours ne ressemble en effet à aucun autre, car dans une même unité de temps, de lieu et d'action, il rassemble ceux qui ont fait l'histoire, ceux qui ont mission de l'enseigner et ceux qui seront les citoyens de demain.

Je dois ici rendre hommage au travail de mémoire fait depuis des décennies par les associations qui ont permis au fil des années de perpétuer et de conforter les valeurs de ce concours.

Je voudrais remercier les membres du comité départemental du prix de la résistance qui se sont comme chaque année fortement mobilisés.

Je veux aussi saluer les membres du jury du concours 2010 dont la tâche est toujours délicate, lorsque les copies sont de qualité.

Mesdames et Messieurs les élus, votre présence est le témoignage de l'importance de ce travail de mémoire que vous vous attachez à porter.

Je tiens aussi à remercier Messieurs le Recteur et l'Inspecteur d'Académie pour la part qu'ils prennent dans l'animation de ce concours sans oublier d'y associer les enseignants. La culture qu'ils délivrent dans nos écoles est la source de notre capacité à réfléchir, à comprendre, à exercer sa liberté de penser et d'agir, à exercer sa citoyenneté.

Cette culture constitue l'arme la plus efficace qui nous soit donnée pour lutter contre les forces de la haine, contre la violence, contre la peur, contre l'arbitraire, contre la xénophobie, contre la démagogie.

Le devoir de mémoire doit demeurer une priorité pour tous les citoyens, pour chacun d'entre nous, car il nous oblige à rappeler la vérité des faits historiques et à transmettre nos valeurs démocratiques et humanistes.

C'est la connaissance de notre passé qui forge notre conscience de citoyen. Elle nous préserve de la superficialité en donnant à notre jugement le recul et la profondeur nécessaires.

Et ce concours y contribue fortement.

Je souhaiterais pour conclure vous citer un extrait de la composition d'un de vos aînés, lauréat comme vous il y a quelques années et qui nous disait; « J'ai aimé discuter avec les anciens résistants, ce qui a rendu moins scolaire l'étude du sujet. Les livres servent à garder tout ce qui n'a pas pu être raconté oralement, mais vous messieurs les résistants, continuez à répandre votre histoire qui est celle de toute une population, continuez à inculquer les valeurs telles que le patriotisme, le courage, l'espoir et sachez que toute ma

génération vous est reconnaissante. Comptez sur nous pour transmettre aux générations futures ce que vous nous avez transmis. »

Que vous ayez été combattants de la France libre, résistants ou déportés, c'est à vous que ce message s'adresse. Vous qui avez compris, à l'instar de Périclès, « qu'il n'y a pas de bonheur sans liberté ni de liberté sans courage ». Plus qu'un devoir de mémoire, c'est un engagement contre l'oubli et une promesse de bonheur auxquels souscrivent ici toutes générations reconnaissantes.

Toutes générations confondues, ~~ce soir~~, nous communions dans des valeurs de la République.

cet après-midi